



## COMMUNIQUE DE L'UNION DEPARTEMENTALE FO de HAUTE-LOIRE

**Retraites : la place de FORCE OUVRIERE n'est pas dans un conclave mais dans l'organisation de la mobilisation pour l'abrogation de la réforme !**

Chacun d'entre nous a entendu les propos ahurissants du premier ministre dans sa déclaration de politique générale à propos des retraites. Il a clairement dit qu'il n'abrogerait pas ni même ne suspendrait la réforme.

*« Nous pouvons, j'en ai la conviction, rechercher une voie de réforme nouvelle, sans aucun totem et sans aucun tabou, pas même l'âge de la retraite, à condition qu'elle réponde à l'exigence fixée », c'est-à-dire ne pas dégrader « l'équilibre financier » du système. Il a ainsi annoncé la création d'une « délégation permanente », composée des « représentants de chaque organisation », qui se réunira vendredi puis sera chargée de travailler pendant trois mois à dater de la parution du rapport de la Cour des comptes. « Si au cours de ce « conclave », [...] cette délégation trouve un accord d'équilibre et de meilleure justice, nous l'adopterons. En revanche, faute d'accord, la réforme actuelle continuera de s'appliquer » a-t-il indiqué.*

Ainsi donc François Bayrou qui dit respecter les syndicats ne les conçoit que comme des pailleçons au service de ses basses œuvres. Le seul rôle qu'il nous assigne, c'est de négocier avec le patronat un accord qui aurait force de loi pour prolonger la réforme des retraites alors qu'une majorité du pays exige son abrogation et qu'une majorité de députés ont été élus sur ce mandat !

Rien de bon ne peut sortir de son conclave dont l'objectif est fixé : être intégré à un budget qui prévoit, au nom de « l'équilibre financier » des dizaines de milliards de coupes dans les droits des salariés et de la population et dans les services publics pour que les grands patrons puissent continuer de distribuer généreusement des dividendes à leurs actionnaires, comme en 2024 où ceux-ci ont atteint le montant record de 100 milliards pour les seules entreprises du CAC 40.

En 1969, lorsque le Général de Gaulle voulait intégrer les organisations syndicales dans le Sénat, FORCE OUVRIERE a appelé à voter NON au référendum qui a été rejeté. Ce que veut nous imposer le premier ministre aujourd'hui avec son conclave est de la même eau : c'est un projet d'intégration corporatiste à l'Etat pour réaliser l'association capital-travail. Nous sommes viscéralement attachés à l'indépendance de l'organisation syndicale vis-à-vis des pouvoirs politiques et de l'Etat, c'est la garantie de notre liberté de comportement.

Nous sommes bien évidemment attachés à la libre négociation et au paritarisme, mais ici, il ne s'agit absolument pas de cela ! Notre rôle n'est pas de « faire la loi » avec le patronat pour assurer la survie de la réforme des retraites, ni du gouvernement et du Président qui la défendent. **FORCE OUVRIERE ne doit pas mettre les pieds dans ce « conclave » !**

Conformément à nos résolutions de congrès, notre rôle c'est de continuer à organiser la mobilisation pour l'abrogation de cette réforme, pour refuser tout allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge de la retraite et remise en cause des régimes spéciaux, c'est de défendre notre système par répartition en nous opposant au système par capitalisation ou à la retraite par points, c'est de continuer à revendiquer la retraite à 60 ans au bout de 37 ans et demi quand les conditions seront réunies.

Au Puy, le 15 janvier 2025